

REPUBLICQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

***LES DETERMINANTS DE L'OTROI DE
CREDIT CLASSIQUE PAR LES
INSTITUTIONS FINANCIERES: CAS DE
LA CLCAM DE OUIDAH***

Réalisé par :

MEDO-ADOKON Hubert & SEVALOU Cendra

Sous la Direction de:

Maitre de stage :

Maitre de Mémoire :

Mme ATTY Charlotte

Dr da-MATHA Raymond
Maître Assistant FASEG-UAC

Année Académique : 2015-2016

Avertissement

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbations aux opinions émises dans le présent mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

- A mon père Henri MEDO-ADOKON,
- A ma mère Angèle KAKPO,
- A mes frères et sœurs

DEDICACE 2

- A mon père Calixte SEVALOU
- A ma mère Paulette AGBOTON
- A mes frères et sœurs

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis d'exprimer nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance :

- Au Doyen de la FASEG Pr Charlemagne IGUE et tout le corps professoral pour l'enseignement de qualité dont ils nous ont gratifiés ;
- Au Dr Raymond da-MATHA, notre maitre de mémoire qui a orienté nos premiers pas dans la recherche avec une attention bienveillante ;
- Aux membres de jury de l'honneur qu'ils nous font en acceptant de consacrer une partie de leur précieux temps pour juger ce travail et l'améliorer ;
- A Mr Raymond DANGBENON et à Mme ATTY Charlotte pour l'accueil dont ils nous ont fait part,
- A tous ceux qui considèrent l'ambition, la volonté, l'effort, le partage et la persévérance comme les principes du succès

RESUME

Le secteur de la microfinance a connu une évolution notable ces dernières années dans la plupart des pays en développement. Au Benin, une part importante de la population béninoise continue de faire face aux difficultés d'accès aux crédits alors que le but visé par la politique de la microfinance est de réduire la pauvreté en favorisant l'accès aux crédits aux individus exclus des systèmes bancaires.

Aux côtés des contraintes habituellement évoquées, les facteurs qui participent à limiter l'accès au crédit et au microcrédit en particulier sont multiples et variables selon les contextes. Le présent travail vise à identifier *les déterminants de l'octroi de crédit par les institutions financières*. Dans le cas d'espèce, notre étude s'est basée sur la CLCAM de Ouidah. Il s'agit notamment d'analyser les facteurs qui favorisent l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM et d'étudier le niveau d'influence de la garantie dans l'accès au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah.

De l'analyse de nos données, nous avons retenu plusieurs facteurs qui influencent l'accès au crédit ; il ressort que l'ouverture d'un compte à la CLCAM, le temps d'opération sur le compte, et la qualité de projet influencent significativement l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah. Par contre le sexe ne l'influence pas. Quant à notre seconde hypothèse, nous remarquons que la garantie influence à plus de 40% l'accès aux crédits dans la commune de Ouidah

Mot clé : Crédits, microfinance

Sommaire

Avertissement.....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
RESUME.....	v
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel, théorique et Méthodologique de l'étude.....	3
Section 1 Cadre Institutionnel	3
Session 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude	10
Paragraphe 1 : Problématique, Objectif et Hypothèses.....	10
Paragraphe 2 : Revue de Littérature et Méthodologie de l'étude.....	12
Chapitre2 : Présentation, Analyse des résultats et Recommandations.....	27
Section1 : Présentation et Analyse des résultats	27
Paragraphe1 : Présentation et interprétation des résultats.....	27
Paragraphe 2 : Analyse des résultats	34
Conclusion.....	39
<i>Bibliographie</i>	42
ANNEXE	a

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AIM : Année Internationale de la Microfinance

AG : Assemblée Générale

AGO : Assemblée Générale Ordinaire

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BIT : Bureau International du Travail

CA : Conseil d'Administration

CC : Comité de Crédit

CD : Comité de Déontologie

CEB : Communauté Electronique du Bénin

CIRIEC : Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique,
Sociale et Coopérative

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuelle

CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole

CRCAM : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

CS : Conseil de Surveillance

CSSFD : Cellule de Surveillance des Structures Financières Décentralisées

CVEC : Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit

ENEAM : Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management

FECECAM-BENIN: Fautières des caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin.

FINCA: Fundacion Integral Compesina

IMF: Institution de Microfinance

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADME : association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro-Entreprises

PNB : Produit Intérieur Brut

URCLCAM : Union Régionale des Caisses Locales de Crédit Agricole et Mutuel

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: récapitulatif des variables d'études et modalités.....	22
Tableau II: Récapitulatif des analyses univariées de nos variables d'études.....	26
Tableau III : Contingence.....	33
Tableau IV: Estimation du modèle et les effets marginaux.....	35

LISTE DES GRAPHIQUES

1) Octroi de Crédit et sexe.....	27
2) Microcrédit et tranche d'âges.....	28
3) Octroi de Crédit et Milieu de Résidence.....	29
4) Octroi de Crédit Type d'Activité.....	29
5) Octroi de Crédit et la garantie.....	30
6) Octroi de Crédit et Qualité du Projet.....	31
7) Octroi de Crédit et Temps.....	31
8) Octroi de Crédit et Possession d'un compte à la CLCAM.....	32
9) Octroi de Crédit et Année d'expérience.....	32

INTRODUCTION

Au sommet des Nations Unies en 2000, la communauté Internationale a adopté les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Le but qui fut recherché est de permettre aux pays pauvres de réaliser un développement humain durable et d'éradiquer la pauvreté en réduisant de moitié le nombre de pauvres à l'horizon 2015. Consciente de l'ampleur de ce défi, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé « 2005 » Année Internationale de la Microfinance (AIM). L'Objectif majeur de cette initiative est de donner un nouvel élan aux programmes de microcrédits de par le monde afin de lutter davantage contre la pauvreté.

Il est admis que l'accès des pauvres au crédit est une des conditions indispensables à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le développement de la microfinance ces trois dernières décennies et ses succès ont permis de remettre en cause l'idée qu'il est difficile pour les banques d'octroyer des prêts aux pauvres parce qu'ils ne disposent pas des garanties suffisantes mais aussi parce que les risques et les coûts liés à ces transactions sont élevés. On explique le succès de la microfinance par les modes de prêts mis en œuvre par les institutions de microfinance, notamment les prêts de groupe. Dans la littérature, les causes de l'exclusion financière sont généralement liées aux questions d'asymétrie de l'information, au coût de gestion, à l'incertitude et aux risques sous ses deux formes : sélection adverse et aléa moral. Il est possible avec les prêts de groupe de réduire voire supprimer ces contraintes et faciliter l'accès aux crédits à des populations pauvres et exclues des sources de financement formelles.

Le secteur de la microfinance s'est développé au Bénin avec la création de quelques IMF à savoir : PADME, PAPME, FECECAM, VITAL FINANCE etc. Ils ont pour objet et mission de financer le grand nombre exclus du système bancaire. La microfinance est donc apparue comme une composante du système financier et à ce titre, constitue une véritable réponse à la marginalisation des populations dans l'accès aux services financiers et un instrument puissant d'amélioration de leurs conditions de vie pénibles.

Cependant, excluse du système bancaire, la population pauvre parce que ne remplissant pas les conditions pour accéder à un prêt bancaire, fait recours souvent à des circuits informels de financement (prêteurs individuels, tontines, etc.) pour faire face à leurs besoins financiers. En effet, d'après le rapport d'un avant-projet du ministère de la microfinance en 2012, le programme de la microfinance au Bénin n'a touché qu'à peu près 20% de la population cible.

On estime à près de 1.500 000 le nombre de clients qui opèrent avec les Institutions de Microfinance (IMF) du pays. Il est remarqué que le but visé au départ en instaurant la microfinance, n'est pas toujours atteint parce que la population cible visée est toujours confrontée aux problèmes entre temps soulevé par les grandes banques pour instaurer une marginalisation involontaire dans le financement des individus et des entreprises. Ainsi dans un premier temps, cela paraît légitime en ce sens que les IMF rencontrent chemin faisant des difficultés auxquelles les grandes banques faisaient et continuent de faire face. Il est important de noter que l'octroi de crédit que ce soit par une banque ou IMF, est un métier à risque, quand bien même l'accès au crédit est régi par un certain nombre de déterminants. Ces déterminants sont bien plus exigibles auprès de la banque qu'auprès des IMF. Dans ces conditions, il est important de revoir les déterminants ou les conditions d'accès au micro financement, afin de donner aux IMF leur lettre de noblesse. C'est donc dans cette perspective que nous avons orienté notre recherche sur le thème intitulé: *Les déterminants de l'octroi de crédit classique par les institutions financières : cas de la CLCAM de Ouidah.*

Le présent travail est structuré en deux chapitres. Le premier est consacré au cadre institutionnel, théorique et aux outils méthodologiques que nous avons utilisés. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des résultats et à la formulation de quelques suggestions.

Chapitre 1 : Cadre institutionnel, théorique et Méthodologique de l'étude.

Section 1 Cadre Institutionnel

Cette section sera consacrée à la présentation de la CLCAM OUIDAH et son environnement

I. Présentation de la CLCAM et son environnement

La CLCAM est une coopérative de droit autonome dont le devenir dépend du marché et de son environnement. Elle constitue un système humain, organisé, hiérarchisé, dirigé, ouvert et finalisé.

A. Bref Historique, Statut et Missions

1. Historique

La faitière des caisses locales de crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-BENIN), est une institution coopérative constituée des caisses locales de crédit Agricole Mutuel (CLCAM). Elle est une structure en deux paliers :

- Les CLCAM qui offrent des services financiers et non financiers aux populations à la base ;
- La faitière qui appuie les CLCAM.

Le réseau des caisses locales de crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et des caisses Régionales de crédit Agricole Mutuel (CRCAM) a été créé en 1977 par la caisse Nationale de crédit agricole (CNCA), sous l'impulsion de pouvoir public. La FECECAM-BENIN n'a commencé ses activités qu'en 1978. Elle a connu de nombreuses mutations mais s'est forgée pendant toutes ces années une expertise et une notoriété dans le monde de microfinance. La CNCA était une institution bancaire étatique d'économie mixte créée en 1975. Les caisses sont régies par le décret 77-37 du 25 Février 1977, portant approbation des statuts généraux des CLCAM/ CRCAM de la république Populaire du Bénin.

Au départ, les CLCAM/ CRCAM s'occupaient essentiellement de la collecte de l'épargne à l'intérieur du pays et du paiement des salaires pour le compte de l'Etat. Seule la CNCA pouvait accorder des crédits aux salariés et aux entreprises publiques nationales. C'est vers les années 1980 que la CLCAM et CRCAM commencèrent par accorder sous la supervision des préfets des provinces les crédits aux salariés et aux entreprises publiques nationales.

En novembre 1987, suite à une crise financière nationale, la CNCA a été cédée. Après cette cession, une préoccupation était intervenue au niveau du gouvernement qui, cherchait à

voir s'il fallait aussi liquider les caisses Locales et Régionales de crédit Agricole Mutuel. Mais suite aux rapports des audits et des missions des experts qui ont eu lieu au niveau de ces structures de 1986 à 1988, l'Etat, avec l'aide des bailleurs de fonds et aussi de sa politique d'avoir un outil de sa proximité pour faciliter l'accès aux crédits des populations du monde rural, a décidé de sauvegarder les caisses qui jouissaient d'un important capital de confiance. Alors il fut mis en place le premier projet de réhabilitation des CLCAM / CRCAM en 1990. Ce projet qui a couvert trois ans de 1990 à 1992 avait pour objectifs principaux :

- La réhabilitation institutionnelle à travers le renforcement du caractère mutualiste du réseau ;
- La réhabilitation financière par la constitution des dépôts de la clientèle et la mise en œuvre des procédures administratives, comptables et de contrôles financiers susceptibles d'assurer une meilleure gestion ;
- Et la formation des élus du réseau.

Compte tenu des progrès significatifs réalisés au cours de la première phase du projet et, des efforts qui restent à fournir pour parachever la réhabilitation et consolider les acquis, une deuxième phase s'est avérée nécessaire. Ainsi, fut élaboré le deuxième projet de réhabilitation du réseau en 1992. Ce projet quinquennal de 1993 à 1997 a permis la réorganisation technique de l'institution à travers :

- L'assainissement et la réorganisation du système comptable du réseau ; la mise en place de la fédération et la réorganisation des services par la transformation des CRCAM en URCLCAM (Union Régionale des Caisses Locales de Crédit Agricole et Mutuel) en 1993 et la création des CVEC (Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit) en 1997 constituant des préfigurations des CLCAM dans le cadre de la politique de proximité du réseau ;
- La consolidation des acquis des caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) ;
- La réalisation de l'équilibre financier du réseau FECECAM-BENIN.

Présentation du réseau FECECAM-BENIN après la mise en œuvre du plan de redressement

La dégradation de la situation financière qui perdurait de 1998 à 2006 a conduit le Ministre de tutelle à prendre ses responsabilités en suspendant tous les organes fédéraux de gestion et de contrôle par l'arrêté Ministériel n°163 / MDCMFPPME-MDEF / DC /CTJ /CTPMF / DSSMF du 25 janvier 2007 et à les remplacer par un comité de suivi de redressement de le FECECAM-BENIN.

A partir de 2008, l'année de démarrage de l'exécution du plan de redressement, des mesures adéquates et des réformes ont été entreprises sur plusieurs plans. Ainsi la tendance du résultat est positive et constitue une bonne base pour asseoir une meilleure gestion.

2. Statuts

La FECECAM-BENIN est une coopérative enregistrée sous le numéro IFU6200801176007 du 28/08/2008. Elle fonctionne selon un régime fiscal de droit autonome ; et au capital variable de 61.565.000 FCFA au 31 Octobre 2014. La direction générale est située au lot 77 BIS quartier ZOCA rue de la communauté électronique du Bénin (CEB) Abomey-Calavi.

Le siège CLCAM OUIDAH, lieu d'accueil de notre stage est situé à OUIDAH dans la rue venant de vasseho pour le musée d'histoire de Ouidah à gauche juste après le cimetière français.

3. Mission et But

La CLCAM s'est assignée comme mission d'offrir aux populations rurales comme urbaines des services financiers et non financiers afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau et ce, à travers :

- La collecte et la gestion de l'épargne et des dépôts de fonds de ses membres ;
- La domiciliation des salaires et pension de retraite ;
- L'octroi de crédit à court, moyen et long termes à ses membres ;
- La solidarité et la coopération entre les membres ;
- La promotion de l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres ;
- L'autorisation en dépôt des lignes de crédits destinées au financement de ces membres et d'organisme intervenant en milieu rural ;
- La création et la gestion des fonds spécifiques notamment les fonds de garantie et d'autres fonds.

Quant au but, après un bon moment d'exercice, la FECECAM-BENIN a pour vision d'être un réseau leader de référence dans la sous-région pour le développement socio-économique à la base.

II. Fonctionnement et organisation

Pour le respect du principe cardinal de la séparation des fonctions de décision, d'exécution et de contrôle au niveau du réseau FECECAM-BENIN, il y a des organes suivants :

- Organe de gestion

Les organes ci-après se retrouvent aussi bien au niveau des CLCAM qu'à la FECECAM. Ces organes sont les suivants :

- L'assemblée générale (AG)

Elle est l'instance suprême de l'institution CLCAM (ou FECECAM) et représente l'universalité des membres. Elle est donc constituée par l'ensemble de ses membres, délégués et réunis à cette fin. Elle se réunit au moins une fois par an en vue notamment :

- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- d'adopter les rapports d'activité des organes de gestion pour l'exercice ;
- d'examiner et approuver les comptes de l'exercice.

- Le conseil d'administration (CA)

Il veille sur le fonctionnement et à la bonne gestion de l'institution. Il est composé de sept (07) ou neuf (09) membres élus par l'AG. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'assemblée générale et autoriser tous les actes relatifs à la survie de la caisse.

- Le comité de crédit (CC)

Il a la responsabilité d'octroyer le crédit aux membres de l'institution conformément aux politiques et procédures définies en la matière. Le CC est composé de quatre (04) personnes élues à l'AG parmi les membres de la CLCAM dont trois (03) au moins savent lire et écrire le français.

L'exercice de cette fonction est incompatible avec celui des fonctions des membres de conseil de surveillance de la CLCAM.

Tout membre de la CLCAM dont la demande de crédit a été refusée, peut faire appel de cette décision devant l'AG.

A la fin de l'exercice, le CC transmet le rapport de ses activités au CA qui le présente

lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO). Particulièrement au niveau de la faitière, on a le comité de déontologie (CD) qui adopte les règles relatives à la protection des intérêts des membres. Il règle aussi à l'amiable des conflits entre les organes de gestion des institutions du réseau. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de redressement, cet organe a été dissout et remplacé par le comité de suivi et redressement.

- Organe d'exécution

Au niveau de la CLCAM :

- Le directeur de caisse

Il est chargé d'exécuter et de faire exécuter les décisions prises par les organes de la caisse. Il coordonne les activités des guichets de la CLCAM et éclaire les élus dans la prise de décision, de rentabiliser la caisse et de rendre compte à la hiérarchie. Il a sous son autorité les agents de crédit, le comptable, le guichetier, les animatrices CEE, les promotrices et le gardien.

- Assistant du directeur de caisse

Il est chargé d'appuyer le directeur de caisse dans la supervision des activités au niveau de sa zone. Il effectue les opérations de trésorerie pour la zone et est responsable de l'exploitation et a sous sa responsabilité : le caissier, l'agent de guichet, le comptable et l'agent de sécurité.

- Analyste de crédit

C'est le conseiller du directeur de caisse en matière de crédit dans sa zone de couverture. Il est chargé de valider tous les dossiers de crédit avant les assises de crédit.

- L'agent de crédit

Il est chargé d'assister le directeur de caisse dans sa mission de réalisation des objectifs de croissance et de rentabilité de la CLCAM. Il assure notamment la gestion efficace et efficiente du portefeuille de prêt conformément aux textes organiques et procédures du réseau et la réglementation en vigueur dans le secteur de la microfinance. Il s'occupe aussi de l'archivage des dossiers de crédit.

- Agent de recouvrement et contentieux

Il est chargé du recouvrement des crédits restés en situation ; de représenter la caisse auprès des instances judiciaires.

- Le comptable

Il est chargé du contrôle des dépenses, de l'imputation, de la comptabilisation des pièces comptables et de l'exécution du budget. Il assure aussi l'archivage des pièces et des documents comptables.

- Le caissier

Le caissier est chargé des opérations de caisse et de la gestion de trésorerie de la CLCAM. Il reçoit les versements d'espèces et procède au paiement des chèques, des factures, des prêts déjà débloqués et toutes autres opérations qui touchent l'encaissement et le décaissement.

- Le guichetier

Il a pour mission d'accueillir, de renseigner avec courtoisie nécessaire les clients sur les opérations offertes par la CLCAM, de donner satisfaction aux clients ou de les orienter pour la suite des opérations qu'ils désirent effectuer . Il effectue toutes les opérations du guichet.

- L'animatrice CEE

L'animatrice CEE a essentiellement pour mission de regrouper les femmes en association, et de débloquent à l'association le montant sollicité après la signature de contrat ; elle veille au remboursement à bonne date du crédit, les initie aux notions de vie en groupe, leur enseigne les principes de vie communautaire, les forme en matière de gestion de crédit et tenue de compte.

- Superviseur EP

Son rôle est d'appuyer les promoteurs d'épargne planifiée sur le terrain ; de mettre à jour le fichier Epargne Planifiée dans la caisse ou il intervient ; et de rendre compte des difficultés à son supérieur hiérarchique.

- Le promoteur EP

Il est chargé de la bonne marche du produit Epargne Planifiée. Il va tous les jours ouvrables sur le terrain collecter les mises journalières de leurs clients et rend chaque fois compte au

superviseur ou au Directeur de Caisse.

- Le gardien

Sa mission est d'assurer la sécurité de tous les biens meubles, immeubles et des personnes se trouvant sur son lieu de travail. Il est aussi chargé de la propreté de son lieu de travail et veille également sur les mouvements d'entrées et de sorties des visiteurs, des élus et du personnel.

Au niveau de la faitière : LE SECRETARIAT EXECUTIF

- Organes de contrôle

Le conseil de surveillance (CS) :

Il est composé de cinq (05) membres, dont au moins trois savent lire et écrire le français. Ils sont élus par l'AG et ils ont pour responsabilité de contrôler le respect des procédures par les autres organes ; ils veillent aussi à la sécurité physique et financière du patrimoine des sociétaires.

- Le contrôleur de caisse :

C'est le représentant de la direction audit-inspection au niveau de chaque caisse. Il est chargé de faire respecter la procédure en matière de contrôle.

III. Les différentes activités de stage

Durant notre stage, nous avons eu à assister les animatrices, le directeur de caisse, le comptable, l'analyste de crédit et le chef service d'exploitation.

En effet, avec les animatrices, nous allons sur le terrain pour sensibiliser les femmes majeures sur les avantages du crédit CEE. Les personnes intéressées fournissent des informations susceptibles de constituer un dossier de crédit.

A la caisse, nous saisissons et enregistrons l'opération du client. Le client prend un reçu pour preuve à la fin de son opération. A la comptabilité, on enregistre puis on comptabilise tous les mouvements dans chaque secteur.

Nous avons aidé l'analyste de crédit à analyser les dossiers de tous les clients ; ce qui permet de confirmer ou non le montant qu'on peut attribuer au client. Ce montant qui peut être inférieur ou égal à celui écrit sur les dossiers par les chefs services de crédit.

Enfin, nous avons souvent aidé le chef service d'exploitation à recevoir les clients et leurs témoins ; aussi nous l'avons aidé à constituer les dossiers des APE.

SESSION 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Paragraphe 1 : Problématique, Objectif et Hypothèses

A. PROBLEMATIQUE

Malgré le développement notable de la microfinance au Bénin, une part importante de la population continue d'éprouver des difficultés pour leurs transactions financières. Au-delà des contraintes structurelles couramment mis en avant dans la littérature, les facteurs qui participent à limiter l'accès au crédit et au microcrédit en particulier sont multiples et variables selon les contextes.

L'institution de crédit doit limiter les risques pris auprès des emprunteurs et individus et garantir aux différents épargnants la possibilité de rentrer en possession de leurs fonds dès qu'ils en font la demande.

Depuis une vingtaine d'années, les IMF ont fait émerger un certain nombre d'interrogations quant à leur succès. En effet certains systèmes se sont effondrés rapidement alors que d'autres, dans les circonstances apparemment semblables connaissent un succès florissant. Le secteur de la microfinance a été marqué par des octrois de prêts à vocation sociale compte tenu de sa mission et des spécificités de la clientèle cible. Il est admis que l'accès des pauvres au crédit est une des conditions indispensables à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Réduire la pauvreté par l'accès au microcrédit des populations vivant dans la pauvreté rentre dans la droite ligne des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Une situation dans laquelle une institution de microcrédit ne touche plus de nouveaux clients le détourne des objectifs qui ont contribué à son avènement. Au nombre des problèmes que rencontre la CLCAM se trouve la problématique de l'accès difficile des emprunteurs au crédit. Quand bien même reconnu comme un levier pour la réduction de la pauvreté l'accès au crédit par les plus pauvres exclus du système bancaire constitue encore un défi majeur à relever au Bénin. (Article, Roger G. 2007). C'est là un enjeu qui renforce les difficultés de financement.

Si le fait de rendre les services financiers de proximité aux pauvres permet d'atténuer les difficultés d'accès au crédit des individus, une bonne performance en matière de remboursement constitue aussi un enjeu stratégique pour toute institution qui accorde du

crédit.

Par ailleurs, il faut remarquer que ce problème est lié au non remboursement des prêts par certains clients. Par exemple à la CLCAM de Ouidah, la situation des impayés est devenue une préoccupation majeure ces dernières années.

Dans la littérature, les causes de l'exclusion financière sont généralement liées aux questions d'asymétrie de l'information, au coût de gestion, à l'incertitude et aux risques sous ses deux formes, sélection adverse et aléa moral. Il est possible de faire recourt à d'autres facteurs et critères d'études des dossiers des demandeurs de prêts pour réduire voire supprimer ces contraintes et faciliter l'accès aux crédits à des populations pauvres et exclues des sources de financements formelles.

D'après les faits ci-dessus évoqués, notre préoccupation est la suivante :

Quelles sont les raisons qui expliquent la disparité dans l'octroi de crédit par la CLCAM de Ouidah ?

Plus spécifiquement notre réflexion s'articulera autour de deux questions spécifiques :

- Quels sont les facteurs favorisant l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah ?
- La disponibilité de garantie a-t-elle un effet déterminant de l'accès au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah ?

B. Objectifs

1. Objectif général

L'objectif général de notre étude est d'analyser les facteurs qui expliquent la disparité dans l'octroi de crédit par la CLCAM de Ouidah.

Objectifs spécifiques

- ✓ Analyser les facteurs qui favorisent l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah.
- ✓ Etudier le niveau d'influence de la garantie dans l'accès au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah.

C. Hypothèses

- ✓ L'ouverture d'un compte à la CLCAM, le temps d'opération dans le compte, le sexe et la qualité de projet influencent l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah.
- ✓ La disponibilité d'une garantie influence à plus de 40% l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah.

Paragraphe 2 : Revue de Littérature et Méthodologie de l'étude

A. Revue de Littérature.

L'élaboration du cadre conceptuel et théorique en vue d'atteindre les objectifs de l'étude et de tester les hypothèses de recherche est faite à travers une revue de littérature. Cette dernière nous permettra de restituer nos notes de lecture et de définir quelques concepts ayant rapport avec notre thématique.

1) Clarification des Concepts

a) Microcrédit :

Les définitions relatives à la notion de microcrédit sont nombreuses. Cependant, même si chaque acteur tente de définir à sa façon le microcrédit, on peut admettre qu'il s'agit d'un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieure au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter auprès d'une banque classique dans un pays donné. Il peut être demandé pour toutes sortes de raisons, mais il l'est principalement pour développer une activité génératrice de revenus. Le microcrédit est orienté souvent vers le financement d'activités existantes que la création de nouvelles activités. Ce crédit est sollicité par des personnes dont le revenu est relativement bas, c'est pourquoi le microcrédit est considéré comme un crédit pour les pauvres et qu'on le présente comme un moyen de lutte contre la pauvreté. Bien que la distinction dans la littérature n'est pas évidente entre microcrédit et microfinance, la microfinance peut se définir comme étant la mise en pratique de service financiers ou non financiers, tels que l'épargne, le crédit et autres services financiers de base, à petite échelle, destinés à des personnes à faible revenu et aux plus pauvres.

b) La Microfinance:

La microfinance peut être perçue comme l'offre de services financiers de proximité. Cette définition sommaire ne rencontre pas très souvent l'assentiment de tous. D'après certains, la microfinance ou le système de financement décentralisé est un outil qui permet de préparer les populations à faibles revenus à accéder aux systèmes bancaires.

Pour James WOLFENSEN (1998), président de la Banque Mondiale, « *la microfinance représente un outils que nous utilisons pour essayer de réduire la pauvreté* ».

Pour les spécialistes, « *la Microfinance est le moyen de mettre des systèmes financiers au*

service des pauvres n'ayant pas accès aux institutions financières classiques. Les pauvres constituent la vaste majorité de la population dans la plupart des pays en développement ».

(Principe de la Microfinance, 2012)

2) REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

La légitimation de la microfinance en tant qu'un instrument de développement est récente et date du sommet du microcrédit organisé à Washington en 1997 à l'initiative des Nations unies. Ce sommet a constitué un tournant important pour la microfinance en tant qu'approche de développement économique dans la mesure où pour la première fois, les activités de microfinance ont été admises et intégrées officiellement comme instrument de développement économique. Cette légitimation est née de la conjonction de multiples facteurs économiques et sociaux. Ces facteurs sont les suivants:

- ✓ La pauvreté croissante et la progression de l'exclusion sociale à travers le monde.
- ✓ Les différents programmes d'aide au développement qui se sont montrés pour la plupart inefficients car n'atteignant pas les groupes cibles, en l'occurrence les populations pauvres.
- ✓ L'existence d'un nombre de plus en plus important d'acteurs économiques en manque de financement et porteurs de projets.
- ✓ L'expérience de la Grameen Bank en tant qu'institution de crédit « révolutionnaire » au Bangladesh, banque s'adressant aux plus pauvres et en particulier aux femmes, a éveillé un intérêt dans le monde entier, et a fait de l'approche du microcrédit le « nouveau paradigme de développement ».

Un nombre croissant « de succès stories » basés sur des programmes et des modèles de microcrédits divers, a prouvé que les pauvres sont solvables et que le microcrédit peut être une excellente stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs divers apports théoriques et empiriques nous ont permis de cerner les méthodes et moyens utilisés pour mettre sur la voie du succès la légitimation faite au microcrédit à Washington.

Les apports empiriques ont permis de conforter l'idée que les prêts de groupe impliquant une responsabilité conjointe étaient efficaces pour faciliter l'accès des prêts à un grand nombre de pauvres (Stiglitz, 1990; Besley and Stephen Coate, 1995; Ghatak, 1999; Banerjee et al. Gédéon D. ,2009). Mais, la préférence des IMF ces dernières années pour les prêts individuels met en doute cette méthode de prêts qui a fait le succès de la microfinance. Morduch (1999) dénonçait déjà cette inclination des analyses économiques de la

microfinance en faveur des prêts de groupe comme seule alternative d'accès des pauvres aux crédits en ces termes :

« Le prêt de groupe n'est pas le seul mécanisme qui différencie les contrats de microfinance des contrats de prêts standards. Les programmes utilisent les incitations dynamiques, les échéances de remboursement régulier et des substituts aux garanties pour maintenir des niveaux élevés de remboursement. »

L'accès des pauvres aux crédits ne peut donc être limité à la formation de prêts de groupe ou à la suppression des contraintes informationnelles. Ces facteurs ne constituent pas les seuls déterminants de l'exclusion aux crédits. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement de réunir les pauvres dans des groupes pour favoriser l'accès de ces derniers aux crédits. D'autres facteurs aussi importants notamment le contexte macroéconomique, l'environnement économique et social et les facteurs socio démographiques influencent l'accès des pauvres aux crédits. Ces derniers aspects semblent être moins pris en compte dans l'analyse de l'accès au crédit de ces populations.

On constate qu'en dépit de l'évolution de la microfinance dans la plupart des pays en développement, les populations continuent de s'adosser au marché informel de prêts pour leurs transactions financières. D'ailleurs, ce secteur continue d'occuper une place de choix dans la plupart de ces pays. Ces transactions informelles recouvrent des relations complexes entre prêteurs et banquiers ambulants, dans le cadre de tontines, entre amis, voisins, membres d'une famille ou à travers des réseaux institutionnels informels de types divers que le développement de la microfinance devrait réduire. (Gnoudanfolly Amadou SORO, 2014)

Gnoudanfolly Amadou SORO reconnaît dans son article publié en 2014 que les facteurs qui influencent l'accès aux sources de financement formelles sont multiples et recouvrent aussi bien les caractéristiques des ménages, les facteurs socio-culturels que les conditions d'accès aux services définies par ces organismes de financement, les types d'activités financées, etc. Mais à ce niveau il n'a pas eu le mérite de voir par quelle relation ses différents facteurs sont liés.

Amadou SORO dans cet ordre d'idées fait une analyse de quelques variables possibles que nous essayons de résumer comme suit : Une autre caractéristique qui influence l'accès des populations aux microcrédits est la taille des activités. Sont généralement concernés le petit commerce de détails et celui de ventes de produits périssables, etc. Au-delà de la taille des activités, la saturation des marchés constitue un autre facteur de restriction du financement des activités féminines. Il est facile de se rendre compte de cette situation dans la plupart des

marchés des pays en développement où des femmes vendent sur des étalages côte à côte les mêmes produits. Il semble donc nécessaire de prendre en compte la spécificité des activités des femmes afin de faciliter leurs accès aux prêts.

D'après le rapport de l'Enquête Nationale des Conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENA en 2008), les facteurs culturels sont le plus souvent négligés comme obstacles aux populations en particulier aux femmes qui manifestent de solliciter des prêts auprès des IMF. En effet, si de manière formelle le crédit est un contrat de dette entre deux agents, il dépasse dans certaines traditions et cultures la responsabilité des deux contractants et engage la responsabilité morale du conjoint, de la famille et parfois de la communauté d'appartenance de l'emprunteur. Cette perception de la relation de dette entraîne des contraintes qui annihilent généralement toute volonté de participation à un programme de microfinance. S'engager dans une relation de dette nécessite l'approbation préalable du conjoint ou de la famille surtout quand il s'agit de montants élevés pour la conduite d'activités dont les risques sont imprévisibles.

Par le rapport précédent nous remarquons que le non remboursement du prêt pour diverses raisons indépendantes de l'emprunteur peut entraîner le rejet, la méfiance ou le mépris de la communauté vis-à-vis de l'individu et de sa famille. Cette crainte de la pression sociale en cas d'échec peut réduire l'engouement des populations même quand les services des IMF leur sont accessibles.

SODJIHIN et OWANOU (2012) dans « Impact socio-économique des crédits CLCAM sur les conditions de vie des ménages », ont montré que les crédits CLCAM ont un impact positif sur le revenu et les conditions de vie socio-économiques des ménages. Mais ils n'ont pas fait mention des déterminants ayant permis l'accès au microcrédit avant que les conditions de vie s'améliorent afin de permettre de mener des politiques pour atteindre le grand nombre.

Les Impayés et groupes solidaires

Gueye (1999) démontre que le risque de défaillance d'un membre est amplifié lorsque le groupe est de petite taille. Néanmoins, la taille du groupe ne doit pas être trop élevée car l'application du contrôle par les pairs y serait difficile. En effet, la défaillance d'un membre peut conduire au non renouvellement des crédits pour tout le groupe, les autres membres ne voulant pas rembourser même s'ils en ont la capacité (Basley et Coate, 1995).

Dans le même sens Graham et Thraen en 2000 soutiennent, en affirmant qu'un individu accepterait de rembourser son crédit pour son groupe si et seulement si le groupe a une réelle chance de maintenir un bon crédit. Ce mécanisme n'échappe pas aux risques exogènes qui

caractérisent les projets financés.

L'approche néolibérale : libéralisation financière et non intervention de l'état

Pour l'approche néolibérale développé par Mackinnon (1973) et Shaw (1973), la promotion de l'octroi de crédit est une composante essentielle de la croissance et donc du développement des PED. De ce fait ils s'opposent à l'approche d'inspiration libérale traditionnelle (néoclassique et keynésienne), fondée sur une politique d'incitation à l'investissement. Pour rappel, l'approche d'inspiration keynésienne accorde un rôle déterminant à l'investissement en préconisant la faiblesse des taux débiteurs imposés aux entreprises qui limiteraient le coût du crédit et garantiraient une demande d'investissement élevée. Puisque du point de vue keynésien, l'investissement est une composante de la demande globale et donc de la production, un faible niveau de développement économique est imputable à une insuffisance du taux d'accumulation du capital. Le rôle de la politique monétaire se résumerait à une offre abondante de monnaie afin de faire baisser le taux d'intérêt (coût du crédit) et ainsi encourager la demande de bien d'investissement.

Zone urbaine/Zone rurale et Microfinance

Historiquement les programmes de crédits décentralisés sont apparus dans les zones rurales avec le développement des banques agricoles. A l'époque, l'objectif était de pallier l'absence de banque commerciale en zone rurale par la mise en place de structure généralement étatique. Mais « les programmes d'ajustement structurel et les mouvements migratoires internes ont généré des phénomènes de pauvreté endémique en zone urbaine et accéléré la non formalisation d'une partie de l'activité » (Montalieu 2000).

C'est pourquoi les institutions de microfinance les plus anciennes sont implantées plutôt dans les zones rurales (Grameen Bank, BDK-indonésie, Banques villageoises FINCA en Amérique du Sud, FECECAM et Kafo Jiginew en Afrique de L'ouest). Par contre, la clientèle urbaine est plutôt visée par les programmes récents, Banco Sol-Bolivie, K-REP Kenya, CFCM Congo ou CRENDA Tunisie.

La clientèle des institutions de microfinance est exclusivement pauvre. On appelle souvent microcrédit, le crédit pour les pauvres. Le CGAP définit le marché cible des institutions de microfinance à l'aide du ratio solde moyen des crédits/PNB par habitant. Si ce ratio est inférieur à 20%, alors la cible est une clientèle très pauvre, pour un ratio supérieur à 150% la cible est une clientèle aisée.

Innovation financière du prêt de groupe

Le succès croissant des IMF est dû aussi à l'introduction de pratiques bancaires innovantes. On peut retenir cinq éléments essentiels (Guérin 2001, Ghatak et Guinnane 1999 ou Aghion et Morduch 2005).

Les IMF accordent des prêts aux emprunteurs organisés en groupe. Généralement des femmes, constituées de groupe de 4 à 6 membres. Chaque membre du groupe reçoit, un prêt à condition d'accepter la responsabilité du remboursement des crédits accordés aux autres membres au cas où ils se révèlent incapables de rembourser eux-mêmes. L'idée principale est de rendre les individus co-responsables pour permettre de transférer les coûts d'agence au niveau du groupe. Alors, la technique du prêt de groupe permet de traiter l'un des problèmes courant des modèles principal-agent avec asymétrie d'information à savoir l'anti sélection et même d'aléa moral. En effet, confronté à des porteurs de projets de qualité hétérogène et ne disposant pas d'information sur leurs caractéristiques, les institutions financières peuvent être amenées à sélectionner les mauvais emprunteurs en discriminant par le coût du crédit.

Du coup, à cause du coût élevé du crédit, les bons emprunteurs seraient conduits à renoncer au crédit ou à chercher une autre source de financement. Le prêt du groupe est un moyen de forcer l'emprunteur à révéler ses vraies caractéristiques. Alors prêter à des groupes permet de révéler complètement l'information qui est socialement optimale. Ces modèles reposent sur l'hypothèse que les emprunteurs se connaissent parfaitement. Les bons emprunteurs se sélectionnent mutuellement, ce qui permet de limiter le phénomène d'anti sélection. Ainsi, pour l'institution de microcrédit le fait d'appartenir à un groupe de crédit solidaire est un signal de qualité qui remplace le mécanisme de la caution ou de garantie individuelle.

L'autre avantage des prêts de groupe est qu'ils permettent de réduire le coût de l'aléa moral, et de générer des meilleures conditions de prêts aux emprunteurs.

Les incitations dynamiques

Les mécanismes d'incitations dynamiques permettent d'obtenir des taux de remboursement élevés sur des populations dites à risques. La méthode utilisée est celle du prêt progressif ou par pallier. Ainsi, le remboursement sans incident d'un prêt permet le déblocage d'un second prêt plus important et ainsi de suite.

Cette action répétée permet au créancier de réduire ses coûts de recherche d'informations et de sélectionner les meilleurs risques pour les opérations plus importantes. D'autre part, ces prêts par pallier ou progressifs permettent de nouer des relations de long terme entre institutions et clients. De plus, le fait de proposer un prêt plus élevé en cas de remboursement dissuade les

mauvais emprunteurs d'opter pour une défaillance stratégique. C'est donc un moyen pour l'emprunteur de réduire ses coûts de transaction ex ante et de bénéficier de meilleures conditions de crédit. Cependant, il faut remarquer que la portée de ce mécanisme incitatif est limitée par la concurrence que peuvent se livrer les IMF et le degré de mobilité spatiale des emprunteurs. Les IMF sont reconnues pour leur exploitation des incitations dynamiques. Toutefois dans le cas de crédits individuels, les emprunteurs sont à priori assurés de pouvoir bénéficier assez facilement de crédit d'un montant plus élevé s'ils respectent leur échéancier.

Les garanties auxiliaires

Bien que nous admettions que la technique du prêt à groupe solidaire avec responsabilité conjointe assure des remboursements très honorables, l'octroi de crédit sans garantie demeure une activité risquée. Face à ce risque, les IMF ont développé des systèmes de substitutions.

En effet, ces institutions obligent leurs clients à constituer des fonds d'épargne gérés par l'institution. Chaque emprunteur alimente ce fond par une cotisation proportionnelle au montant emprunté. En cas de défaut de l'emprunteur l'IMF saisit son épargne. Toutefois, en pratique, bon nombre d'institutions telles que la BRI en Indonésie exigent quand même des garanties traditionnelles surtout lorsque le client est en situation de les offrir. Cependant, cette exigence est souple sauf que l'absence de garantie n'est pas cause d'exclusion du marché du crédit puisque des exceptions aux garanties restent à la discrétion de l'institution.

De même, cette exigence d'épargne a pour objectif aussi de construire une relation de confiance entre le prêteur (IMF) et l'emprunteur (les clients) afin d'évaluer leurs capacités de remboursement. Donc, comme la plupart des clients ne disposent pas de garanties bancaires courantes, ce sont souvent les biens matériels qui sont utilisés comme garanties de substitution. Cependant, les groupes de «caution solidaire » demeurent la forme de garantie très courante utilisée par les IMF. De plus, les praticiens accordent une grande importance à la formation des groupes. L'écrémage (screening) est l'une des fonctions les plus importantes de la formation de groupe, et plusieurs études empiriques l'ont souligné. Par exemple, Wenner (1995) a remarqué que les groupes de la Fundacion Integral Compesina (FINCA) ont permis de réduire de façon significative les impayés.

Toutefois, il existe des programmes dans lesquels les groupes ne s'étaient jamais rencontrés auparavant. C'est le cas du programme crédit et éducation mis en place par le Réseau des Caisses Populaires au Burkina Faso (Kevane, 1996).

Le problème du défaut stratégique

Le problème du défaut stratégique a été analysé par Diagne (1998), Besley et Coate (1995). La défaillance stratégique se définit par l'absence de volonté de la part de l'emprunteur de respecter son engagement malgré la réussite de son projet. Besley et Coate constatent un effet négatif de la responsabilité conjointe sur le niveau de remboursement. Ceci est dû à la défaillance stratégique. En effet, en raison de la défaillance stratégique de certains emprunteurs, les autres membres du groupe refusent de rembourser et ainsi font jouer le mécanisme de caution solidaire. Donc le défaut stratégique de quelques membres du groupe peut entraîner celui de l'ensemble du groupe.

Ces auteurs ont élaboré un modèle basé sur la théorie des jeux avec deux emprunteurs homogènes au sein d'un groupe où le choix ne porte pas sur le choix du projet mais sur la volonté de rembourser ou pas l'emprunt. Dans le cadre de ce modèle, le prêteur applique une sanction au(x) membre(s) défaillant(s). Le niveau de la pénalité augmente en fonction de la production mais reste inférieur à cette dernière. L'emprunteur maximise son utilité (lorsqu'il rembourse) par rapport à deux contraintes: l'information sur le choix potentiel de son emprunteur et le niveau de la sanction infligée par le prêteur. Pour un emprunteur dont le projet réussit, si le projet de son partenaire échoue, le premier va choisir de ne pas rembourser son prêt. Par conséquent, tout le groupe (binôme) sera défaillant. Force est de constater que l'élément principal qui occasionne cette défaillance stratégique est le fait de devoir payer pour son partenaire, ce qui est l'essence même de la responsabilité conjointe.

Le modèle de Besley et Coate (1995) démontre qu'en présence de responsabilité conjointe, les emprunteurs peuvent choisir volontairement de ne pas honorer leurs engagements afin d'éviter de venir en aide à leur partenaire.

Diagne (1998) analyse la défaillance stratégique dans une optique totalement différente de celle de Besley et Coate (1995). Jusqu'à présent toutes les analyses théoriques que nous avons présentées mettent l'accent sur l'avantage informationnel que possèdent les membres du groupe par rapport au prêteur (l'institution de microfinance). La réussite du contrat de façon individuelle est cautionnée par la réussite du projet financé (Besley et Coate 1995). Cependant pour Diagne (1998), la défaillance stratégique est due à une autre forme d'asymétrie informationnelle jusqu'à l'analyse de la théorie économique sur le prêt de groupe. Il s'agit de l'information imparfaite et asymétrique des membres d'un groupe concernant la volonté de rembourser de leur partenaire. Diagne (1998) montre que la principale raison de la défaillance dans le prêt de groupe n'est pas l'incapacité, mais l'absence de volonté de rembourser le crédit.

La volonté de rembourser étant une information privée, les membres du groupe ne sont pas sûrs des intentions de remboursement de leurs partenaires. Si un membre accorde peu d'importance aux crédits futurs et qu'il doute de la volonté de rembourser d'au moins un des pairs, il est optimal pour lui de ne pas respecter son contrat. En effet, s'il rembourse sa part et qu'au moins un membre est défaillant sachant que la pression des pairs n'a pas eu d'effets positifs, tout le groupe sera considéré comme défaillant. De ce fait l'utilité de l'emprunteur s'en trouve réduite. Par contre si l'emprunteur décide de ne pas rembourser, il ne bénéficiera pas des crédits futurs, mais dans ce cas son utilité reste intacte. Donc l'emprunteur préfère ce deuxième cas de figure car elle maximise son utilité.

À la différence de Besley et Coate (1995), c'est le fait que les emprunteurs n'accordent pas d'importance aux crédits futurs qui entraîne la défaillance stratégique pour Diagne (1998). Or, l'accès au crédit futur est une des incitations utilisées dans les prêts de groupe avec caution solidaire pour pousser les emprunteurs à rembourser.

Ces deux papiers montrent que l'incapacité de la responsabilité conjointe à améliorer la performance du prêt du groupe réside même dans les règles qui la fondent.

B. Méthodologie de recherche

Dans un travail de recherche, la méthodologie suivie s'avère indispensable pour la fiabilité et la crédibilité des résultats. Elle se définit comme l'ensemble des démarches entreprises pour la collecte des données, des informations et leurs traitements en vue de produire des résultats qui permettent de vérifier l'atteinte des objectifs fixés en partant des hypothèses. Cette partie devra dans un premier temps, nous permettre de présenter les outils de collecte et d'analyse des données et dans un deuxième temps, de retenir les stratégies de vérification des hypothèses pour chaque problème spécifique identifié. A ce niveau, nous essayerons de définir les étapes de notre enquête.

1. Zone d'étude

Notre population mère est constituée des individus de la commune de Ouidah en âge de percevoir de crédits des institutions de microcrédit : cas du CLCAM.

2. Unité de recherche

Cette étude ne pourra atteindre les espérances souhaitées que si cela tenait compte des différents paramètres. Pour cela, nous avons mis l'accent sur les individus réellement concernés par l'octroi ou non de crédit. Ce choix se justifie par le souci d'avoir des avis différents sur la question.

3. Plan d'échantillonnage

La période de notre enquête va de 23 Juin au 26 Juillet 2016. Le choix de cette période se justifie par le fait que la population effectue le plus souvent des opérations de prêt en ce moment. Nous avons donc eu la chance de les rencontrer en nombre.

4. sélection de l'échantillon

Après tout ce qui précède, nous avons procédé au choix d'un échantillonnage non probabiliste de deux cent cinq (205) individus intervenant dans le système de microfinance.

5. Méthode de la collecte et de traitement des données

a. Recherche documentaire

Elle concerne la méthode théorique. Elle a consisté en une recherche documentaire (support écrit et/ou électroniques) à l'intérieur liée à notre travail de recherche. Ceci dans le but de mieux cerner tous les contours de notre problématique et d'élargir nos connaissances dans d'autres domaines. Cette ébauche de fouille documentaire nous a permis également de consolider et de vérifier notre argumentaire lié à notre sujet.

Les mémoires antérieurs à notre travail nous ont servis aussi et nous avons pris soins de les insérer dans les références bibliographiques.

Cette recherche documentaire nous a permis d'identifier les approches à utiliser, les éléments nécessaires à la rédaction du cadre théorique de notre travail, ainsi qu'à l'élaboration de notre guide d'entretien.

b. Recherche exploratoire

Nous avons rencontré dans la phase exploratoire trois (03) cadres de l'institution de micro crédit de Ouidah. Notre démarche a conduit à un entretien semi direct en profondeur avec chaque personne ressource. Les informations collectées exposent le contenu du guide d'entretien. L'exploitation de ces informations nous a permis d'identifier les idées fortes qui ont contribué à l'élaboration du questionnaire.

c. Administration et contrôle du questionnaire

Le questionnaire a été testé auprès de quelques membres du service d'étude et de la coopération puis corrigé au besoin avant d'être administré aux individus de notre échantillon afin de faire face aux contraintes liées aux occupations professionnelles des répondants.

d. Outils d'analyses

En vue d'atteindre les objectifs de notre travail, nous avons adopté une démarche méthodologique à la fois statistique et économétrique. Cette démarche est basée sur les outils tels que les tableaux, graphique et le modèle économétrique. Les données recueillies à l'aide

de l'enquête de terrain sont codifiées puis saisies à l'aide du tableau EXCEL et traitées à l'aide du logiciel stata13.

e. Variables d'études

i. Variable dépendante

La variable dépendante de notre étude est le fait de percevoir de crédit ou non. Dans notre questionnaire d'enquête, elle est saisie par les questions : avez-vous bénéficié de crédit de la part de l'institution de micro crédit, CLCAM ? La réponse à cette question permet de classer en deux catégories : ceux qui bénéficient de crédits et aussi ceux qui n'en bénéficient pas. La variable dépendante est donc dichotomique et prend le code "1" quand l'individu bénéficie de crédit et "0" dans le cas contraire.

ii. Variables explicatives

Tableau IV: Récapitulatif des variables d'études et modalités

Codes	Modalités	Variables Et Justification
SEX	Féminin	Sexe de l'enquêté
	Masculin	
AGEE	[25 ; 35[L'âge de l'enquêté
	[35 ; 47[
	[47 ; 65[
PROX	Non	Il est saisi par la proximité, du milieu dans lequel l'individu a passé ses dernières années
	Oui	
ACTI	Agriculture	Activité de l'individu
	Commerce	
	Industrie	
GARAN	moins rigide	Avoir une garanti
	Rigide	
	Plus rigide	
PRO	Mauvaise	Avoir un bon projet économiquement viable
	Bonne	
TECMP	0	Temps d'épargne sur le compte
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois et plus	
CMP	Non	Avoir un compte dans l'institution de CLCAM
	Oui	
EXP_ACT	0	Expérience dans l'activité (année)
	1	
	2	

	3 et plus	
--	-----------	--

Source : Auteur, 2016

6. Méthode d'analyse

Vu les objectifs assignés à cette étude, il est question de faire une analyse descriptive (univariée et bivariée en croisant chaque variable explicative avec la variable dépendante) d'une part, et une analyse explicative (régression logistique) pour l'identification des facteurs qui influencent d'autre part.

- Analyse descriptive

Cette analyse comporte deux rubriques : l'analyse univariée et l'analyse bivariée.

- Analyse univariée

L'analyse univariée consiste en la description statistique d'une variable prise individuellement. De façon générale, on effectuera une présentation de la majorité des variables pertinentes de notre étude. L'objectif est de faire une étude descriptive des caractéristiques socioéconomiques des bénéficiaires de crédit afin de déceler leur effet sur la sélection ou non des microcrédits.

- L'analyse bivariée

L'analyse bivariée a pour but d'identifier les associations entre deux variables et d'apprécier la significativité statistique de cette association à partir d'un seuil donné. Dans le cadre de cette étude, elle a permis non seulement de voir, au seuil de 5%, la signification ou non de l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes, mais aussi de mesurer les variations du phénomène selon ces dernières. Pour tester l'indépendance de deux variables, nous passons la commande `pwcorr`. On obtient une statistique de Fisher dont la p-value (risque de première espèce estimé) peut être interprétée comme suit :

Pour tester l'indépendance de deux variables, nous utilisons le test de khi-deux (Chi²) de Pearson. On obtient une statistique de Fisher dont la p-value (risque de première espèce estimé) peut être interprétée comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{les deux variables sont indépendantes} \\ H_1 : \text{les deux variables sont liées} \end{array} \right.$$

Lorsque la probabilité associée à la statistique de Fisher est supérieure au seuil de significativité que l'on s'est fixé 5%, on accepte l'hypothèse nulle d'indépendance H_0 ; dans

le cas contraire on la rejette.

7. Spécification du modèle

a) Analyse explicative

La première partie de l'analyse explicative a été faite à l'aide d'un modèle de régression logistique dichotomique. La variable expliquée est l'octroi de crédit par la CLCAM de Ouidah. La deuxième partie de l'analyse est faite grâce à un modèle Logit binomiale.

Présentation du modèle de régression logistique dichotomique

Par modèle dichotomique, on entend un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (variable dichotomique). Il s'agit alors généralement d'expliquer la survenue ou la non-survenue d'un événement. On cherche dans notre modèle, à spécifier la probabilité d'apparition de l'événement d'octroi de micro crédit par la CLCAM dans la commune de Ouidah. Ces modèles ont été utilisés pour décrire des données économiques avec notamment les travaux de Daniel L. McFadden (1974) et de James J. Heckman (1976).

Hypothèse : On considère un échantillon de N individus indicés $i = 1, \dots, N$. Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on note y_i la variable codée associée à l'événement.

On pose: $\forall i \in [1, N]$

$$Y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'évènement se réalise pour l'individu} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Les modèles dichotomiques admettent pour variable expliquée la probabilité p_i d'apparition de l'évènement étudié conditionnellement aux variables explicatives.

Soit Y une variable dépendante dichotomique et soient X_1, X_2, \dots, X_k des variables exogènes supposées expliquer Y .

$p_i = P(y_i=1|x_i) = F(x_i\beta)$ où F est la fonction de répartition de la loi logistique et

$$\forall x \in \mathbb{R}, F(x) = \frac{1}{1+e^{-x}} = \frac{e^x}{1+e^x}$$

Si le rapport $p_i / (1-p_i)$ vaut θ pour un individu i , alors cela signifie qu'il y a θ fois plus de chance que l'individu soit monétairement pauvre (l'évènement $Y_i=1$ se réalise) qu'il ne le soit pas. β_0 Est le terme constant et β_1 représente l'influence du facteur catégorie socio-professionnelle par secteur institutionnel. Les coefficients β_0 et β_1 estimés à l'issue de la régression sont dénommés « logits » et leurs interprétations dépend de la nature qualitative ou quantitative des réalisations de la variable explicative correspondante.

Dans le cas d'une variable explicative continue, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité $P(Y=1)$ de survenue de l'évènement $Y=1$, consécutive à un accroissement d'une unité de la variable explicative continue. Dans le cas d'une variable dichotomique $X \in (0,1)$, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité $P(Y=1)$ de survenue de l'évènement $X=1$.

Le test de significativité des paramètres se fait à partir de la probabilité critique associée. Si celle-ci est supérieure au seuil de signification (10%, 5% et 1%), on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle les modalités des variables n'ont pas d'effets significatifs et le modèle n'est pas significatif. Dans le cas contraire on rejette l'hypothèse nulle et le modèle est significatif.

b) Test d'adéquation du modèle

Pour tester l'adéquation du modèle en vue de savoir si le modèle explique les variations de la variable dépendante, on fait recours au test statistique d'adéquation (qualité d'ajustement) du dernier modèle (modèle saturé, lorsque toutes les variables sont prises en compte) en interprétant l'aire ROC qui varie de 0 à 1 ; et au coefficient de détermination R^2 qui varie entre 0 et 1. L'augmentation de R^2 quand on ajoute les termes d'une variable dans le modèle explique la contribution apportée par cette variable dans l'explication du phénomène étudié.

c) Interprétation des effets marginaux

Il est souvent utile de connaître la variation de la probabilité due à un changement d'une variable explicative (ou son effet marginal) sur la probabilité de succès d'un évènement.

d) Limite de l'étude

A l'instar de la dialectique, le fonctionnalisme est l'un des paradigmes que nous avons choisi pour cette étude, conformément à notre sujet de recherche, nos objectifs et hypothèses. Il s'avère que bien qu'ayant participé à l'analyse et interprétation des résultats, le fonctionnalisme n'a toutefois pas permis de rendre compte véritablement de la réalité, notamment dans l'explication et l'interprétation économique des dysfonctionnements inhérents

aux différents systèmes de micro crédit et ce, par le biais des théories fonctionnalistes, des concepts qui s'accommodent aux faits observés. Tant est-il que toutes les théories élaborées ne peuvent toujours rendre compte intégralement de la réalité et en cela, le fonctionnalisme pour cette étude, a affirmé certaines limites, qui ont un impact sur notre travail.

Chapitre2 : Présentation, Analyse des résultats et Recommandations

Dans le présent chapitre, il est question d'analyser et d'interpréter les résultats issus de l'application des techniques statistiques descriptives exposées dans le chapitre précédent et faire aussi une analyse explicative à travers le modèle de régression. A ce stade, on analyse d'abord les associations entre l'octroi de crédit et chaque variable explicative puis procéder au croisement deux à deux de nos variables explicatives, en vue d'identifier d'éventuelles interrelations entre elles.

Section1 : Présentation et Analyse des résultats

Paragraphe1 : Présentation et interprétation des résultats

Analyse descriptive des variables de l'étude

A. Analyse univariée

Tableau V: Récapitulatif des analyses univariées de nos variables d'études

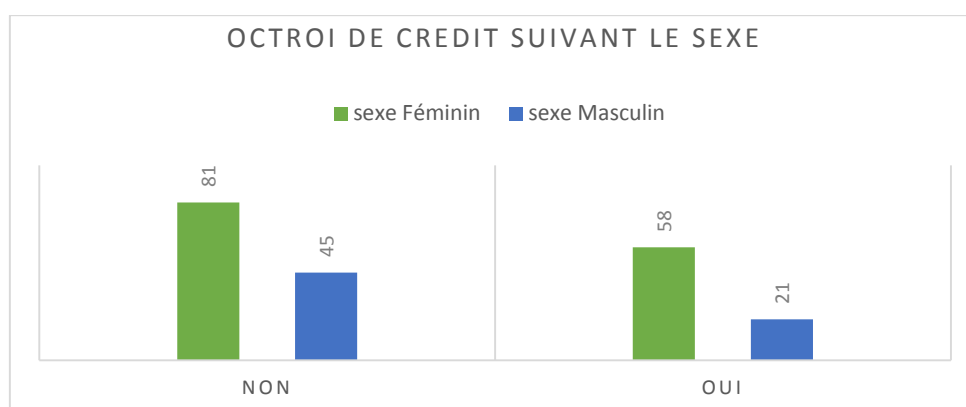
variables	Modalité	Freq.	Percent
Octroi de crédit	Non	126	61.46
	Oui	79	38.54
sexe	Féminin	139	67.80
	Masculin	66	32.20
Age	1	55	26.83
	2	93	45.37
	3	57	27.80
proximité	Non	67	32.68
	Oui	138	67.32
activité	Agriculture	41	20.00
	Commerce	123	60.00
	Industrie	41	20.00
garantie	moins rigide	132	64.39
	Rigide	48	23.41
	Plus rigide	25	12.20
Qualité du projet	Mauvaise	154	75.12
	Bonne	51	24.88

Temps d'épargne sur le compte	0	139	67.80
	1 mois	16	7.80
	2 mois	16	7.80
	3 mois et plus	34	16.59
Avoir un compte	non	130	63.41
	oui	75	36.59
Expérience dans l'activité (année)	0	125	60.98
	1	6	2.93
	2	38	18.54
	3 et plus	36	17.56

Source : Auteurs, 2016

B. Analyses bivariées

1) Octroi de crédit et sexe.



Source : Auteurs: juillet 2016.

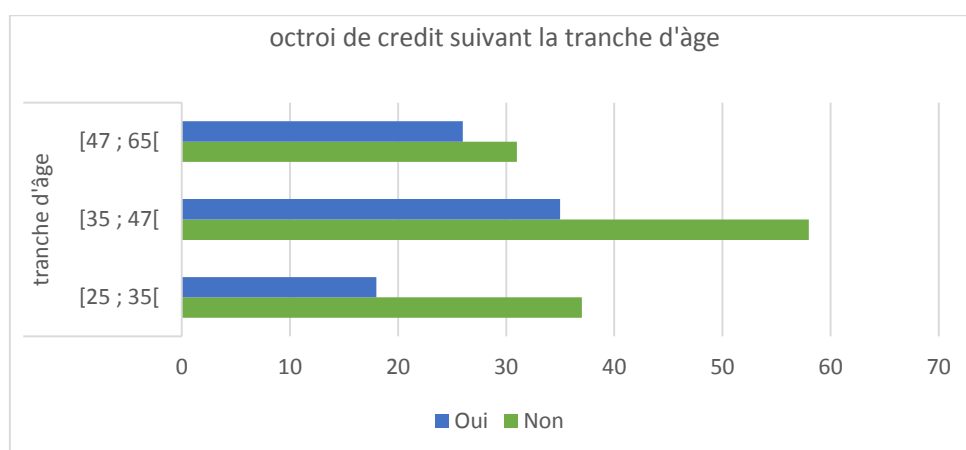
L'analyse de la variable sexe révèle que plus de la moitié de ceux qui demande de crédit n'y ont pas accès ; cela permet de comprendre que le problème d'accès au financement des microprojets est toujours un enjeu important dans les pays en voie de développement, particulièrement au Bénin. Enfin si l'objectif de la microfinance est de favoriser l'accès au crédit aux populations exclues du système bancaire, et que plus de la moitié de cette population n'as pas accès au financement alors il faut se poser la question sur les conditions politiques mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté par l'accès au financement du grand nombre. Par ailleurs il est important de remarquer qu'au nombre de ceux qui ont accès au crédit, la majorité est de sexe féminin, soit 58 femmes contre 21 hommes. Cela confirme l'idée que la microfinance est destinée plus aux femmes grâce à leur capacité de mener les

activités génératrices de revenus. Il est aussi dit que l'accès des femmes aux crédits est un enjeu d'autant plus important qu'il participe directement à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

La prédominance féminine de la clientèle des programmes de microfinance en général et gouvernementale en particulier, s'explique surtout par le fait que les femmes sont les plus visées par les programmes de lutte contre la pauvreté.

En croisant la variable sexe avec le secteur d'activité, il paraît que la majorité des femmes bénéficiaires opèrent dans le secteur de la restauration et du commerce.

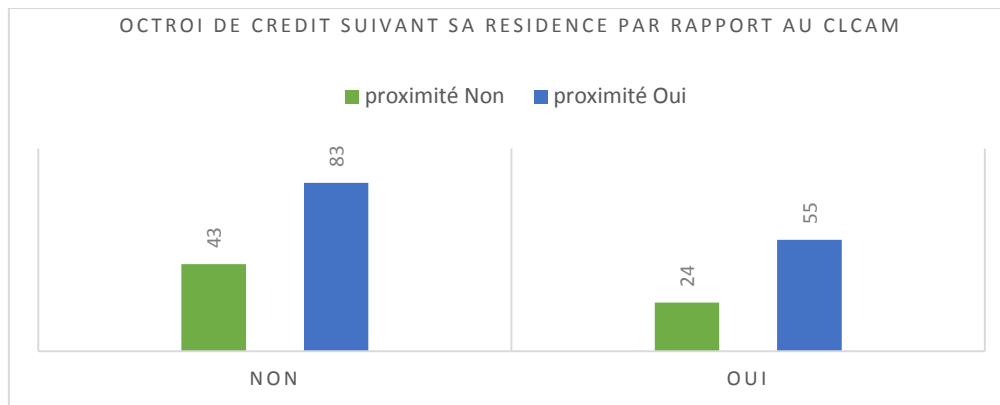
2) Micro crédit et tranche d'âges



Source : Auteurs: juillet 2016.

Il ressort de ce graphique que quelque soit la tranche d'âge auquel appartient le demandeur de crédit, il peut y avoir accès ou non. Cependant il faut remarquer que les individus dont l'âge est compris entre 47 et 65 ans ont plus la chance de vite accéder aux crédits que ceux de la tranche (25 et 35) d'une part et (35 et 47) d'autre part. Ainsi pour la première tranche (47 et 65), environ 6 n'ont pas accès sur 31 ; pour celle de (35 ans à 47ans) environ 23 individus n'ont pas accès au crédit sur un total de 58 individus ; enfin pour la tranche d'âges de (25 ans à 35 ans) environs 19 individus n'ont pas accès au micro financement. Le fait que ce soit la tranche de (47 ans à 50 ans) qui a accès facile au financement s'explique par le fait que ces individus ont déjà pour la plupart une activité. A cause de leur expérience dans un secteur d'activité ils ont une chance d'accès aux crédits.

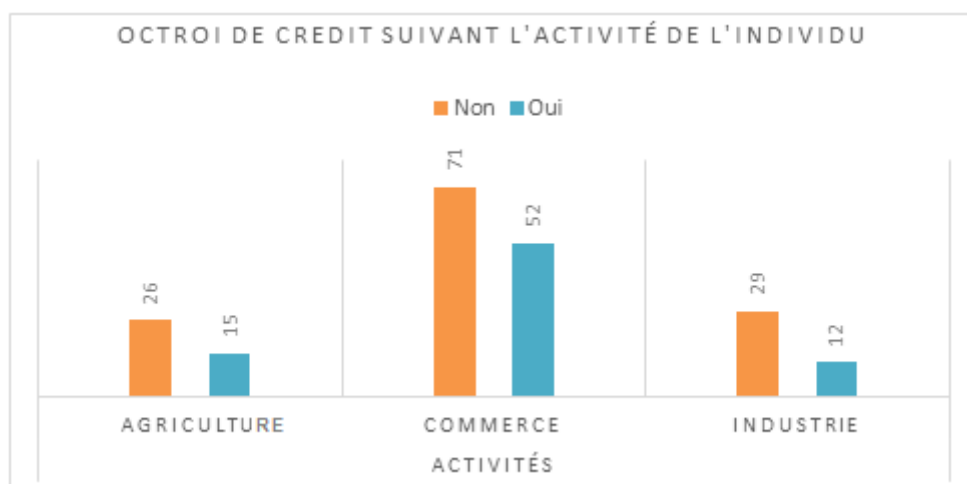
3) Octroi de Crédit et Milieu de Résidence.



Source : Auteurs: juillet 2016.

De ce graphique, nous remarquons que plus de la moitié de ceux qui sont proches de la CLCAM de Ouidah n'ont pas accès au microcrédit de la CLCAM de Ouidah ,83 individus contre 55. Bien que certaines études montrent que le milieu de résidence influence fortement et positivement l'accessibilité aux microcrédits, ce graphique ne confirme pas ces études. Cependant on peut expliquer cet état de choses par le fait que la majorité des personnes enquêtées se sont données à des activités qui ne nécessitent pas de financement de la part de la CLCAM ou bien ces derniers ne remplissent pas certains critères comme la disposition d'une garantie par exemple. Les études allant dans le même sens justifient cet état de chose par le fait que les régions de forte pauvreté où les services sont nécessaires, restent moins couvertes par les systèmes financiers formels. Quand ils existent, ils sont inadaptés aux besoins des populations ou sont inaccessibles du fait des conditions d'exigibilité.

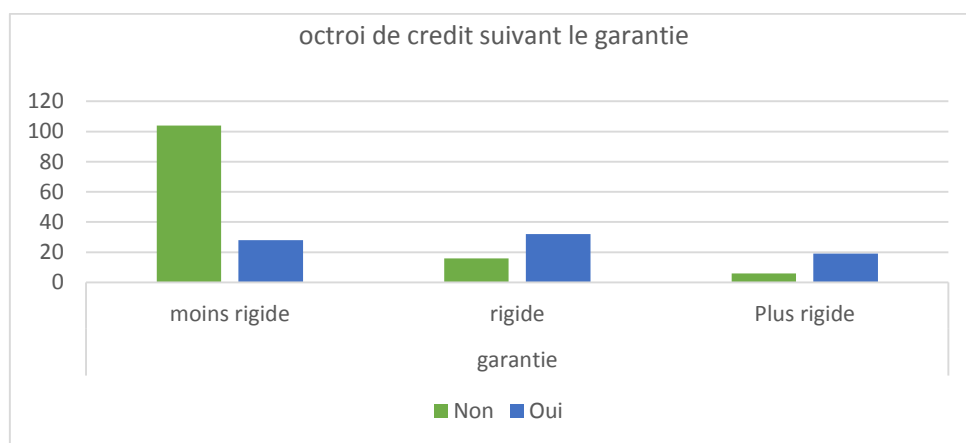
4) Octroi de Crédit Type d'Activité.



Source : Auteurs: juillet 2016.

Il ressort de l'analyse de notre graphique que ceux qui ont plus accès aux microcrédits sont ceux qui exercent une activité commerciale. Cela s'explique par le fait que l'activité industrielle nécessite un grand financement. Etant donné que la CLCAM n'a pas les moyens d'octroyer des financements pouvant embrasser des activités industriels, beaucoup d'individus n'ont pas accès aux crédits pour financer les activités industrielles. Seulement 12 individus contre 29 ont accès à un financement industriel. Il faut signaler qu'il s'agit des micros industries ; Car à l'agriculture, le faible taux d'accès s'explique par le fait que l'état de l'activité agricole dans la commune de Ouidah est encore précaire. La population s'adonne à l'agriculture familiale. Elle n'a pas besoin de financement pour mener une telle activité.

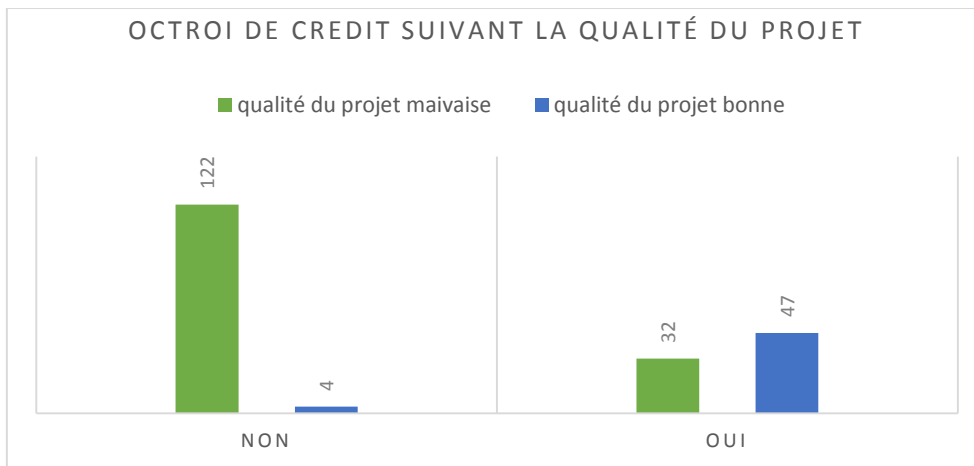
5) Octroi de Crédit et la garantie



Source : Auteurs: juillet 2016.

Le problème des garanties est un problème majeur dans la microfinance. L'analyse de notre graphique révèle que la majorité de ceux qui n'ont pas accès au financement sont ceux qui présentent des garanties les moins rigides c'est-à-dire les plus flexibles. Par contre, ceux qui ont plus d'accès à l'octroi de crédits sont ceux qui présentent des garanties plus rigides. Cette analyse confirme la majorité des études qui montrent que la disponibilité de garanties qui rassurent l'institution de microfinance est une condition très favorable à l'accès aux crédits. La non disponibilité de garantie est une raison qui explique les difficultés d'accès au financement.

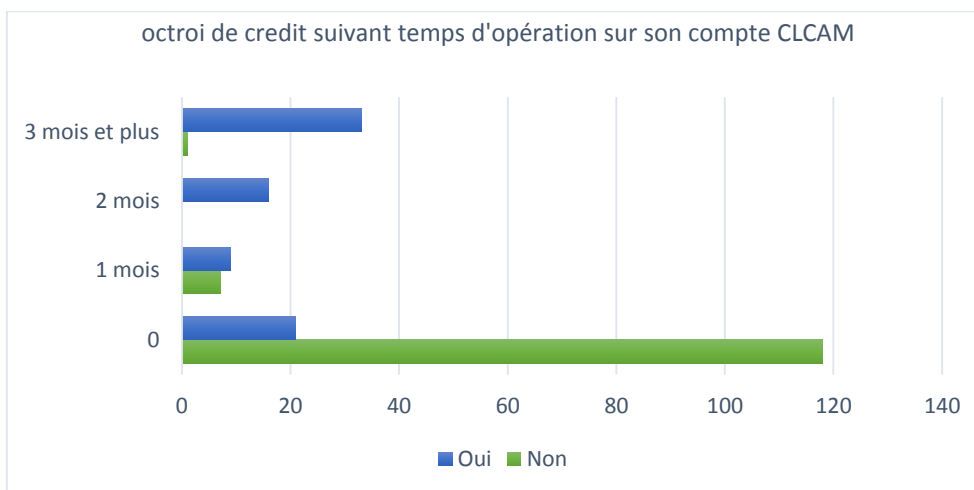
6) Octroi de crédit et qualité du projet



Source : Auteurs: juillet 2016.

D'après l'analyse de notre graphique, il est évident que les individus qui demandent le financement d'un projet qui est jugé mauvais c'est-à-dire non rentable par la CLCAM ne peuvent bénéficier d'aucun financement de la part de la CLCAM. C'est ce qui explique ici le fait que sur notre graphique, presque la totalité des individus présentant un mauvais projet n'ont pas accès aux crédits. Soit 122 individus contre 4 individus. Par contre, pour ceux qui ont accès au crédit 47 contre 32 présentent un bon projet.

7) Octroi de crédit et temps.

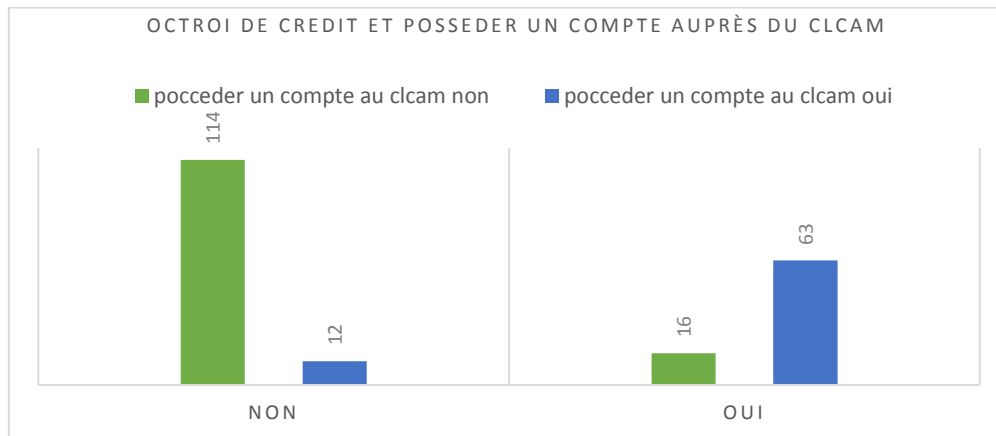


Source : Auteurs: juillet 2016.

Selon le graphique ci-dessus, il ressort des analyses que ceux qui disposent d'un compte à la CLCAM et qui n'ont jamais fait des opérations sur le compte n'ont pas majoritairement accès

aux crédits. Soit environ 20 individus contre 120. Par contre les individus ayant plus d'accès aux crédits, sont ceux qui passent plus du temps sur leurs comptes. En effet tout se passe comme si l'accès au crédit devient de plus en plus facile lorsque dans le temps, un individu utilise son compte.

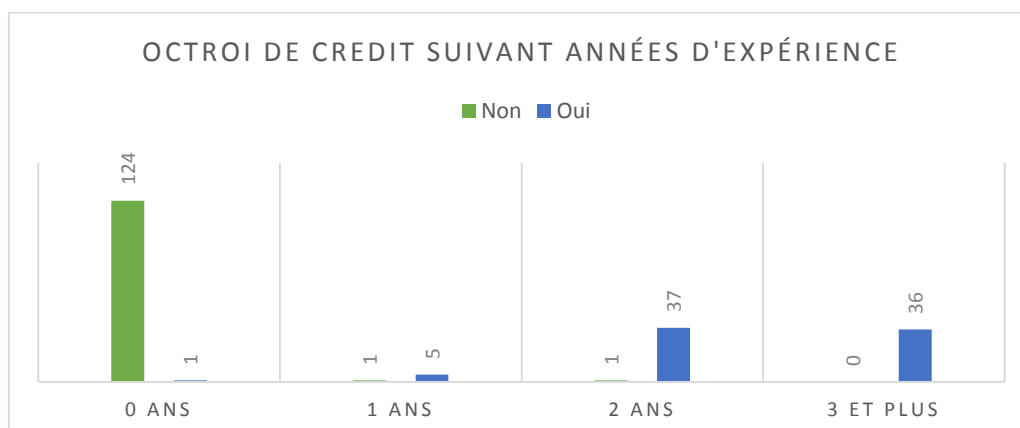
8) Octroi de crédit et Possession d'un compte à la CLCAM.



Source : Auteurs: juillet 2016.

D'après les analyses, au nombre de ceux qui n'ont pas accès aux crédits, près de la totalité ne possède pas un compte à la CLCAM. Soit 114 individus contre 12. Par contre plus de la moitié de ceux qui disposent d'un compte à la CLCAM ont accès aux crédits, Soit 63 individus contre 16. Cela s'explique par le fait qu'avoir un compte auprès de l'institution financière auprès de laquelle l'on demande de crédit rassure beaucoup plus cette dernière et permet aux demandeurs d'avoir un prêt. Ainsi ce dernier suit de près les transactions qui se font sur le compte du client. C'est en effet un genre de garantie pour le financier.

9) Octroi de Crédit et Année d'expérience.



Source : Auteurs: juillet 2016.

D'après notre graphique, nous remarquons que plus l'année d'expérience en matière d'accès aux crédits augmente, plus l'accès au crédit devient plus facile. Ceci peut être expliqué par le fait qu'en fonction du temps et en fonction de la sincérité du demandeur en matière de paiement, les institutions de la microfinance finissent par considérer la sincérité du client comme un type de garantie qui leur permet d'augmenter le montant demandé. Ainsi les plus anciens ont un accès facile alors que les nouveaux éprouvent toujours de sérieuses difficultés.

Paragraphe 2 : Analyse des résultats

A. Test d'indépendance de Pearson et Test de V de Cramer

I. Test d'indépendance de Pearson

Tableau III : Contingence

	octroi	sex	garantie	pro	tecmp	cmp	exp_act
octroi	1.0000						
sex	-0.0951 0.1749	1.0000					
garantie	0.4599* 0.0000	-0.1568* 0.0247	1.0000				
pro	0.6340* 0.0000	-0.0826 0.2391	0.3955* 0.0000	1.0000			
tecmp	0.7097* 0.0000	-0.0386 0.5826	0.6419* 0.0000	0.5704* 0.0000	1.0000		
cmp	0.7095* 0.0000	-0.0465 0.5077	0.5356* 0.0000	0.5937* 0.0000	0.8037* 0.0000	1.0000	
exp_act	0.9336* 0.0000	-0.1040 0.1377	0.4501* 0.0000	0.5979* 0.0000	0.6638* 0.0000	0.6590* 0.0000	1.0000

Source : Auteurs 2016, stata 13

Après analyse de notre échantillon, on constate que la garantie, la qualité du projet, la possession d'un compte et le temps d'épargne ainsi que l'expérience dans l'activité influencent significativement l'accès au crédit au sein des institutions de microfinance particulièrement à la CLCAM de OUIDAH. Par contre, malheureusement, le sexe ne l'est pas.

❖ **Accès au crédit et la garantie**

La garantie influence l'accès au crédit. Par ailleurs les individus ont souvent plus du mal à respecter leur engagement auprès de l'institution à la fin du contrat. La garantie est significativement liée à l'accès au crédit au seuil de 1% ($Pr = 0.000$). Après la faillite des banques et autres institutions de finances béninoises dans les années 1980, le nouvel système bancaire des années 1990, dans le souci de minimiser les risques, exige chez les clients désireux d'emprunter un certain nombre de garanties conformément aux dispositions légales, garanties que ne peuvent satisfaire certaines couches de la population.

❖ **Accès au crédit et la qualité du projet**

De cette analyse, il ressort que la qualité du projet influence l'accès au crédit ($Pr = 0.0000$) ; ce qui enseigne que, ceux qui ont une bonne qualité de projet, ont plus de facilité à bénéficier de crédit.

❖ **L'octroi de crédit, la possession d'un compte et le temps d'épargne**

Sur notre échantillon, Ceux qui possèdent un compte et effectuent régulièrement d'épargne sur le compte les trois derniers mois auprès de l'institution ont plus de chance d'accès au crédit. De l'analyse du tableau de contingence, il ressort que la possession d'un compte et le temps d'épargne influencent l'octroi de crédit au seuil de 1% ($Pr = 0.0000$).

❖ **Accès au crédit et l'expérience dans l'activité**

L'expérience dans l'activité pour laquelle le crédit a été demandé influence l'octroi de crédit en ce sens que ceux qui n'ont pas reçu une formation pour l'activité ont souvent plus du mal à respecter leur engagement auprès de l'institution. L'expérience dans l'activité est significativement liée à l'octroi de crédit au seuil de 1% ($Pr = 0.000$). La relation de la variable nombre d'années d'expérience positive, veut dire que la probabilité d'octroi de crédits varie dans le même sens que le nombre d'années d'expérience accumulée par le client dans son activité. Comme tout client, lorsque le nombre d'années d'expérience augmente dans la rentabilité de l'activité, les techniques sont bien respectées et le rendement devient meilleur.

II. Test de V de Cramer

D'après les statistiques associées au test de Pearson réalisé (χ^2), on remarque que la plupart des variables explicatives sont respectivement liées à la variable « Octroi de crédit », notre variable dépendante au seuil de 1%.

De même toujours après le test de χ^2 de Pearson, le test de V de Cramer réalisé entre les variables, montre que de grandes relations ont été détectées. Ainsi, on retiendra le sexe compte

tenu de sa non significativité et l'expérience dans l'activité à cause de sa très forte relation avec la variable dépendante afin d'éviter une régression fallacieuse.

B. Modélisation économétrique

Il s'agira ici de présenter les différents résultats obtenus à la suite de la modélisation. Ainsi nous présenterons les résultats du modèle Probit binaire.

Probit regression Log pseudo likelihood = -61,31745	Number of obs = 205
	Wald chi2(5) = 65,28
	Prob> chi2 = 0.0000

Le modèle Probit dichotomique a été utilisé afin d'apprécier l'effet des variables explicatives de notre analyse à savoir : Possession d'un compte au CLCAM, Temps d'épargne sur le compte, Garantie et Qualité du projet sur l'octroi de crédit. Le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité de chi-deux associé à la statistique de Wald est inférieur à 0,01 ($P < 0,0000$).

Il ressort de cette analyse, après interprétation des statistiques de Wald que toutes choses étant égales par ailleurs, la majorité des variables explicatives sélectionnées pour notre étude ont une influence significative sur la probabilité d'accès au crédit.

Résultat des estimations

Tableau IV: Estimation du modèle et les effets marginaux

variables	modalités	Signe du coeff.	Dy/Dx	P> z
Procession d'un compte au CLCAM	<i>réf.</i>	+		
	<i>oui</i>		0,484	0,006
Temps d'épargne sur le compte	<i>Réf.</i>	+		
	<i>1 mois</i>		-0,2693	0,173
	<i>2 mois</i>		0,4281	0,007
	<i>3 mois et plus</i>		0,6526	0,012
Garantie	<i>réf.</i>	-		
	<i>rigide</i>		-0,00971	0,963
	<i>moins rigide</i>		-0,24	0,053
Qualité du projet	<i>réf.</i>	+		
	<i>bon</i>		0,8014	0,000
<i>constante</i>	-	-	-	<i>0,000</i>

Analyse des coefficients et des effets marginaux

Les résultats de l'estimation montrent que la majeure partie des modalités des variables retenues sont significatives au seuil de 5%.

Il faut aussi remarquer que sur les coefficients des quatre variables significatives, la majeure partie est positive. Le signe positif de chacune des modalités signifie qu'il existe une relation positive entre chacune des modalités et la variable expliquée.

Ainsi, un individu qui possède un compte auprès de l'institution augmente sa chance de 48,4% pour cet individu bénéficiaire de crédit par opposition à celui qui n'en a pas.

De plus, de l'analyse des résultats il requiert, après avoir possédé un compte que les individus ayant opéré des opérations d'épargne sur leur compte les 2 mois et 3 mois au minimum ont respectivement 42,81% et 65,26% d'accès au crédit par rapport à ceux qui n'ont effectué aucune opération dans leur compte.

Un individu de modalité « très rigide » de la variable "garantie" a au moins 24% de chance d'avoir accès au crédit par rapport à celui qui a une modalité « moins rigide». En contrepartie du risque supporté par la banque du fait du non remboursement d'une partie ou de l'intégralité du prêt, l'institution exige de son client une garantie. Plus le risque couru est élevé, plus la garantie demandée est importante pour être saisie en cas de défaillance du client ; or la population démunie ne dispose pas de quoi offrir comme garantie .Et pourtant, la performance de la plupart des IMF consiste en leur réussite à réaliser des taux de remboursement de microcrédit qui dépassent dans beaucoup de cas le taux de remboursement des banques classiques bien que celles-ci opèrent avec des clients moins risqués que les catégories démunies. Cela s'explique par le succès des IMF dans leur gestion des risques de crédit.

En ce qui concerne la variable qualité du projet, le fait qu'un individu présente un projet de bonne qualité augmente la chance de 80,14% d'avoir accès au crédit auprès de l'institution par rapport à celui qui présente un mauvais projet.

SUGGESTIONS

Au terme de notre recherche il est remarqué que la mise en œuvre de certaines stratégies pourrait permettre à la CLCAM de Ouidah d'améliorer ses prestations et d'atteindre les objectifs fondamentaux liés aux microcrédits. Pour ce faire nous suggérons :

✓ Il a été remarqué qu'au nombre des causes qui expliquent les problèmes d'accès aux crédits se trouve les problèmes de non remboursement des prêts. Pour cela, il faudrait prioriser les prêts de groupe, car il est plus facile pour une institution financière de mettre de la pression sur un groupe que sur un individu. Au cas où un membre serait défaillant il sera secouru par d'autres membres du groupe, cela réduit les difficultés liées aux recouvrements.

✓ Renforcer les séances de sensibilisation des clients en leur expliquant les inconvénients liés au non remboursement du prêt et les avantages liés au remboursement des prêts à l'échéance.

✓ Organiser les séances de formations sur la gestion de l'Entreprise pour permettre aux clients d'éviter des problèmes de faillite subite.

✓ Sensibiliser la population à l'ouverture d'un compte à la CLCAM afin de leur permettre de savoir que ça leur donne plus de facilité d'avoir de prêts une fois qu'elle en aura besoin.

✓ Concevoir un système d'incitation pour les agents de terrain et les agents de crédits, qui inclut le remboursement à l'échéance comme variable importante.

✓ Il faudrait aussi que la décision de l'agent de crédit et celle du comité de crédit soit indépendante de toute influence, car ces derniers doivent pouvoir faire leur analyse sans interférence aucune.

✓ Redéfinir les critères d'accès aux crédits. Il faudra dans ce cas tenir compte du paramètre favorisant l'accès aux crédits au grand nombre sans augmenter les risques de non remboursement des prêts.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser les facteurs qui expliquent la disparité dans l'octroi de crédit par la CLCAM de Ouidah. Il s'agit notamment d'analyser les facteurs qui favorisent l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah et d'étudier le niveau d'influence de la garantie dans l'accès au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah. L'étude a été menée sur un échantillon non probabiliste de deux cent cinq (205) individus intervenant dans le système de la microfinance. La période de notre enquête va de 23 Juin au 26 Juillet 2016. Le choix de cette période se justifie par le fait que la population effectue le plus souvent des opérations de prêt en ce moment. Nous avons donc eu la chance de les rencontrer en nombre. De l'analyse économétrique des résultats, il ressort que l'ouverture d'un compte à la CLCAM, le temps d'opération dans le compte, et la qualité de projet influencent significativement l'accessibilité au crédit au niveau de la CLCAM de Ouidah. Par contre le sexe ne l'influence pas. Quant à notre seconde hypothèse, nous remarquons que la garantie influence à plus de 40% l'accès aux crédits dans la commune de Ouidah (Voir le Tableau de contingente).

Si les réformes engagées par le régime du docteur BONI Yayi sont maintenues et améliorées, elles permettront d'assainir le secteur et d'adapter les services aux besoins d'une partie importante de la population. Avec des bailleurs de fonds, le secteur pourrait s'étendre rapidement sur l'ensemble du territoire notamment dans les zones rurales dominées par la discrimination où les niveaux de pauvreté sont très élevées. Les efforts entrepris en matière de lutte contre les inégalités de genre dans l'accès aux crédits par certaines ONG et fondations devraient réduire substantiellement l'exclusion financière et la pauvreté s'ils sont réalisés sur une longue durée et suivis d'évaluation des impacts indispensables à une meilleure allocation des services offerts.

Toutefois, il faut noter que notre étude n'a pas tenu compte de certains aspects du thème compte tenu de la « non disponibilité de certaines informations jugées confidentielles par les IMF. Certaines études pourraient donc remettre en cause certaines de nos observations.

Questionnaire destiné aux bénéficiaires de crédit ou non

Date d'enquête:...../...../...../

Noms et prénoms de l'enquêteur:.....

Fiche N°.....

A) IDENTIFICATION

Quartier de ville

Arrondissement.....Commune

Département.....

Nom de l'enquêté.....

Sexe :

1-féminin

2- masculin

Age de l'enquêté

Situation matrimoniale de l'enquêté.....

1- marié 2- célibataire 3- veuve

Niveau d'instruction.....

1-sans instruction formelle ni alphabétisé

2-primaire ;

3-Niveau secondaire

4- niveau supérieur

B) DETERMINANTS DE L'OCTROI

1) Domaine d'activité.....

1=L'agriculture, 2 =commerce, 3 = Industrie

Activité secondaire.....

2) Depuis combien d'années/mois vous pratiquez cette activité ?

Expérience

3) Quelle est votre Source de financement.....

4) Avez-vous fait une demande de crédit à la CLCAM dans le cadre de votre activité ?

5) Etes-vous bénéficiaire de crédit à la CLCAM ?

1- non..... 2- oui.....

6) Etes-vous sociétaire d'une CLCAM ?

1=Non 2=Oui

Si oui, depuis combien de temps aviez-vous épargné sur votre compte ?

7) Quelle est la garantie présentée ?.....

8) Résumez du projet présenté en deux phrases

.....
.....

9) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans le processus d'octroi de crédit ?

.....

10) Quelles sont vos suggestions pour une amélioration du processus

.....

Bibliographie

Cellule de Microfinance, (2004). « Evaluation et Impacts de la microfinance sur les bénéficiaires de microcrédit, PADSP, MFE, Cotonou.

Acclassato, D. et Honlonkou, A., (2009), « Impact de la loi PARMEC sur la gouvernance et la Performance Financière des IMF au Bénin », rapport de recherche du Programme ELIFID, Effet de la libéralisation du secteur financier sur les pays défavorisés.

Acclassato, D., (2009) « Performance économique contre-performance sociale : Analyse des expériences des IMF au Bénin », p35.

CGAP (2013). « Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance », outil technique n°5

Consortium Alafia (2005). « Impact de la microfinance sur la Réduction de la pauvreté au Bénin, rapport national de consultation, AFRIDAS Institut, Cotonou.

Couthon, C. et Dossou, F., (2008). « Optimisation du financement de l'économie béninoise par les IMF : contribution de la CSSFD », mémoire de licence, Gestion des Banques, ENEAM, Université d'Abomey-Calavi.

Soulama, S., (2008), « Efficacité technique et inefficience à l'échelle des IMF au Burkina-Faso », les éditions de l'université de Ouagadougou, p24.

Cornee, S., (2001), « Analyse de la convergence entre Performance Financière et Performance Sociale : Application de la méthode Data Development Analysis sur les 18 IMF péruviennes, document du CERISE sur microfinance : Entre marché et solidarité.

Degboe, L. et Tambanou, M., (2012), « Performances sectorielles des Institutions de Microfinance : cas de PADME-BENIN », mémoire de licence, Gestion des Banques, ENEAM, Université d'Abomey-Calavi.

Gutierrez-Nieto, B., Serrano-Cinca, C., Mar Molinero, C., (2007), « Social efficiency in microfinance institutions », p15.

**LES DETERMINANTS DE L'OCTROI DE CREDIT CLASSIQUE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIERES : CAS
DE LA CLCAM DE OUIDAH**

ANNEXE

. logit octroi cmp tecmp garantie pro, ro

```
Iteration 0: log pseudolikelihood = -136.65915
Iteration 1: log pseudolikelihood = -63.248173
Iteration 2: log pseudolikelihood = -61.349546
Iteration 3: log pseudolikelihood = -61.317477
Iteration 4: log pseudolikelihood = -61.31745
Iteration 5: log pseudolikelihood = -61.31745
```

```
Logistic regression                Number of obs   =      205
                                   Wald chi2(4)     =      65.28
                                   Prob > chi2       =      0.0000
Log pseudolikelihood = -61.31745   Pseudo R2      =      0.5513
```

octroi	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
cmp	1.116319	.8103896	1.38	0.168	-.4720154	2.704653
tecmp	1.285667	.4800127	2.68	0.007	.3448598	2.226475
garantie	-.0130359	.4229974	-0.03	0.975	-.8420955	.8160238
pro	2.776514	.7002163	3.97	0.000	1.404115	4.148912
_cons	-5.082829	1.014199	-5.01	0.000	-7.070622	-3.095036

. logit octroi cmp i.tecmp i.garantie pro, ro

note: 2.tecmp != 0 predicts success perfectly
2.tecmp dropped and 16 obs not used

```
Iteration 0: log pseudolikelihood = -120.30118
Iteration 1: log pseudolikelihood = -56.081348
Iteration 2: log pseudolikelihood = -54.574006
Iteration 3: log pseudolikelihood = -54.475761
Iteration 4: log pseudolikelihood = -54.475419
Iteration 5: log pseudolikelihood = -54.475419
```

```
Logistic regression                Number of obs   =      189
                                   Wald chi2(6)     =      65.76
                                   Prob > chi2       =      0.0000
Log pseudolikelihood = -54.475419   Pseudo R2      =      0.5472
```

octroi	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
cmp	2.127171	.7697437	2.76	0.006	.6185014	3.635841
tecmp						
1	-1.532179	1.124263	-1.36	0.173	-3.735694	.671335
2	0	(empty)				
3	3.264757	1.301162	2.51	0.012	.7145256	5.814988
garantie						
2	-.0422676	.9111407	-0.05	0.963	-1.828071	1.743535
3	-1.295256	.825453	-1.57	0.117	-2.913114	.3226018
pro	3.475034	.6935093	5.01	0.000	2.115781	4.834287
_cons	-5.83206	.8616409	-6.77	0.000	-7.520845	-4.143274

LES DETERMINANTS DE L'OCTROI DE CREDIT CLASSIQUE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIERES : CAS DE LA CLCAM DE OUIDAH

```
. xi : logit octroi cmp i.tecmp i.garantie pro, ro
i.tecmp      _Itecmp_0-3      (naturally coded; _Itecmp_0 omitted)
i.garantie   _Igarantie_1-3   (naturally coded; _Igarantie_1 omitted)
```

```
note: _Itecmp_2 != 0 predicts success perfectly
      _Itecmp_2 dropped and 16 obs not used
```

```
Iteration 0:  log pseudolikelihood = -120.30118
Iteration 1:  log pseudolikelihood = -56.081348
Iteration 2:  log pseudolikelihood = -54.574006
Iteration 3:  log pseudolikelihood = -54.475761
Iteration 4:  log pseudolikelihood = -54.475419
Iteration 5:  log pseudolikelihood = -54.475419
```

```
Logistic regression                                Number of obs   =          189
                                                    Wald chi2(6)    =           65.76
                                                    Prob > chi2     =           0.0000
Log pseudolikelihood = -54.475419                Pseudo R2      =           0.5472
```

octroi	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
cmp	2.127171	.7697437	2.76	0.006	.6185014	3.635841
_Itecmp_1	-1.532179	1.124263	-1.36	0.173	-3.735694	.671335
_Itecmp_2	0	(omitted)				
_Itecmp_3	3.264757	1.301162	2.51	0.012	.7145256	5.814988
_Igarantie_2	-.0422676	.9111407	-0.05	0.963	-1.828071	1.743535
_Igarantie_3	-1.295256	.825453	-1.57	0.117	-2.913114	.3226018
pro	3.475034	.6935093	5.01	0.000	2.115781	4.834287
_cons	-5.83206	.8616409	-6.77	0.000	-7.520845	-4.143274

```
. mfx
```

```
Marginal effects after logit
y = Pr(octroi) (predict)
= .36083966
```

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]		X
cmp*	.4840065	.14887	3.25	0.001	.192231	.775782	.312169
_Itecm~1*	-.2693221	.13275	-2.03	0.042	-.529506	-.009138	.084656
_Itecm~3*	.6526152	.13903	4.69	0.000	.380122	.925108	.179894
_Igara~2*	-.0097129	.20855	-0.05	0.963	-.41846	.399035	.195767
_Igara~3*	-.2424161	.12528	-1.94	0.053	-.487953	.00312	.10582
pro	.8014624	.17736	4.52	0.000	.453835	1.14909	1.2328

(*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

LES DETERMINANTS DE L'OCTROI DE CREDIT CLASSIQUE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIERES : CAS DE LA CLCAM DE OUIDAH

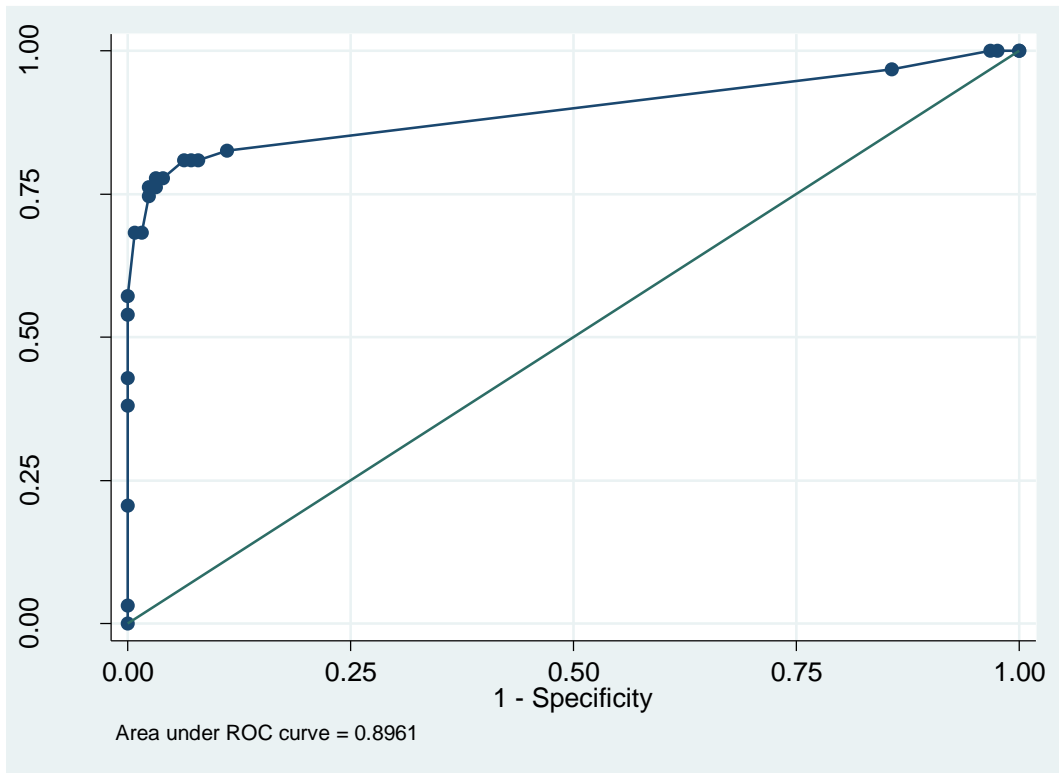


Table des matières

Avertissement	i
DEDICACE 1	ii
DEDICACE 2	iii
REMERCIEMENTS	iv
RESUME	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	ix
Tableau IV: Estimation du modèle et les effets marginaux	ix
LISTE DES GRAPHIQUES	x
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel, théorique et Méthodologique de l'étude.	3
Section 1 Cadre Institutionnel	3
I. Présentation de la CLCAM et son environnement	3
A. Bref Historique, Statut et Missions	3
1. Historique	3
2. Statuts	5
3. Mission et But	5
II. Fonctionnement et organisation	6
III. Les différentes activités de stage	9
Session 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude	10
Paragraphe 1 : Problématique, Objectif et Hypothèses	10
A. PROBLEMATIQUE	10
B. Objectifs	11
1. Objectif général	11
C. Hypothèses	11
Paragraphe 2 : Revue de Littérature et Méthodologie de l'étude	12
A. Revue de Littérature.	12
1) Clarification des Concepts	12
2) REVUE THEORIQUE ET EMPIRIQUE	13
B. Méthodologie de recherche	20
1. Zone d'étude	20
2. Unité de recherche	20

3. Plan d'échantillonnage.....	21
4. sélection de l'échantillon	21
5. Méthode de la collecte et de traitement des données.....	21
i. Variable dépendante	22
6. Méthode d'analyse.....	23
7. Spécification du modèle	24
Chapitre2 : Présentation, Analyse des résultats et Recommandations	27
Section1 : Présentation et Analyse des résultats	27
Paragraphe1 : Présentation et interprétation des résultats	27
A. Analyse univariée	27
B. Analyses bivariées.....	28
1) Octroi de crédit et sexe.....	28
2) Micro crédit et tranche d'âges.....	29
3) Octroi de Crédit et Milieu de Résidence.....	30
4) Octroi de Crédit Type d'Activité.	30
5) Octroi de Crédit et la garantie	31
6) Octroi de crédit et qualité du projet	32
7) Octroi de crédit et temps.....	32
8) Octroi de crédit et Possession d'un compte à la CLCAM.....	33
9) Octroi de Crédit et Année d'expérience.	33
Paragraphe 2 : Analyse des résultats	34
A. Test d'indépendance de Pearson et Test de V de Cramer	34
I. Test d'indépendance de Pearson.....	34
II. Test de V de Cramer	35
B. Modélisation économétrique	36
Tableau IV: Estimation du modèle et les effets marginaux	36
Conclusion.....	39
<i>Bibliographie</i>	<i>42</i>
ANNEXE.....	a